Le Pôle d'échanges multimodal (PEM) des Pennes-Mirabeau

La concertation autour de ce projet a débuté par une réunion publique. Elle s'est tenue le 7 mars 2022 à la Mairie des Pennes-Mirabeau.

Etaient notamment présents : M. Amiel (maire des Pennes Mirabeau), Mme la représentante de la direction mobilité de la Métropole, MM Molino, Magro et Goguel-Mazet (respectivement Maire et élus de Septèmes les Vallons), M. Abella (maire adjoint de Cabriès et directeur général de la zone), l'ADAVA (association de cyclistes des Pennes Mirabeau, adhérente à la FUB, Ramdam et à FNE Paca 13), M. Laqhila (député de la 11ème circonscription), et le représentant des associations septémoises AESE (défense de l'environnement, adhérente à la FUB, Ramdam, et FNE Paca 13) et ARSNA (lutte contre les nuisances de l'autoroute et de la circulation routière à Septèmes, voir le site chutt.org, adhérente à FNE Paca 13).

Le pôle d'échanges multimodal sera connecté au bus, au BHNS et au train, avec notamment :

- La ligne 200 (Cabriès / Calas / Aix-en-Provence)
- La ligne 4 puis le ZÉNIBUS A (Marignane / Les Pennes-Mirabeau)
- La ligne 51 (Bouc-Bel-Air / Luynes / Aix-en-Provence)
- La ligne ferroviaire Marseille / Gardanne / Aix-en-Provence

Le PEM est présenté comme étant le moyen de réduire le trafic automobile qui ne cesse d'augmenter entre Plan de Campagne et Marseille.

Il est également censé favoriser les mobilités douces.

Il coûtera 13,5 millions d'€ hors taxes. Il est financé par le Département, l'Etat à travers le Plan "Marseille en grand" et la Métropole.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette rencontre, qui constituent autant de demandes d'amélioration / modification du projet.

A qui profitera ce projet?

Moins de 30% des clients d'une zone commerciale viennent pour y remplir le coffre d'une voiture. Le projet ne doit donc pas s'adresser uniquement **aux** salariés de la zone mais bien **aussi aux visiteurs** des cinémas, restaurants et autres boutiques.

→ Est-il bien prévu d'augmenter la fréquence des trains desservant la halte ? (nécessité du quart d'heure aux pointes d'embauche et de fréquentation de la zone, de la demi-heure tard le soir et le week-end)

L'objectif annoncé de 1850 voyageurs par jour peut ainsi être **doublé**, soit une moyenne de 40 montées/descentes par train. Autant de voitures en moins sur les routes et autoroutes d'accès à la zone, **de bruit et de pollution en moins dans les quartiers environnants.**

A qui ce projet est-il susceptible de nuire?

Le Maire de Septèmes a défendu, à juste titre, le fait que la création d'un PEM à Plan de Campagne ne devait pas entraîner la suppression d'arrêts en gare de Septèmes, bien au contraire.

La ligne 51, seule ligne de bus qui relie Septèmes à Marseille et à Aix-en-Provence, serait coupée en deux au pôle multimodal pour favoriser sa régularité sur les deux tronçons. Cela impliquerait que, sauf à prendre le train, les Septémois voulant se rendre à Aix-en-Provence devront changer de bus à Plan de Campagne. Cette disposition, non liée à la création du PEM, n'est pas souhaitable.

Avec la création de 350 places de parking, le PEM permettra à des navetteurs d'y laisser leur voiture pour se rendre à Aix ou Marseille. Afin de ne pas générer de trafic automobile supplémentaire, il convient de **limiter l'accès à ce parking aux seuls utilisateurs des transports publics** (sortir possible avec un titre de transport validé).

En plus du train, il conviendrait que la desserte de proximité entre le PEM et Septèmes bénéficie d'aménagements prioritaires (du même type que le ZENIBUS).

De même, il est prévu une piste cyclable bi-directionnelle entre le PEM et les Pennes Mirabeau. Le même type d'aménagement doit être envisagé entre le PEM et Septèmes.

AESE et Chutt considèrent que ce projet ne répond pas à la demande des Septémois impactés par la circulation de 120 000 véhicules /jour sur l'autoroute (bruit, trafic saturé, pollution de l'air) dont 60 000 s'arrêtent à Plan de Campagne. Le PEM coûtera 13,5 M€ hors taxes. Combien coûterait un mur anti-bruit sur tout Septèmes ?

Que faudrait-il pour rendre acceptable ce PEM?

Limiter l'accès au parking aux seuls utilisateurs des transports publics (titre validé du jour), voire réduire le nombre de places de parking.

Aménager les voies d'accès au PEM pour permettre aux bus, aux vélos et aux piétons d'accéder, de se déplacer en sécurité, tant de/ver Septèmes que de/vers Les Pennes-Mirabeau (ZENIBUS).

Limiter à 70 km/h la vitesse sur la portion d'autoroute A51 qui traverse Septèmes, et enserrer cette section dans un mur anti-bruit, à l'instar de ce qui a été réalisé sur la L2.

Parallèlement, la route départementale devra être revêtue d'un bitum anti-bruit; ce revêtement devra être entretenu dans le temps